

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP IMMEUBLE DU GOUVERNEMENT DU CANADA GRAND FALLS (N.-B.)

Numéro du BEEFP : **99-104** ÉBAUCHE
Numéro du RBIF : **04761**
Nom du bien : **Immeuble du gouvernement du Canada (Grand Falls)**
Adresse : **373, boulevard Broadway, Grand Falls (N.-B.)**
Statut du BEEFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Date de construction : **De 1958 à 1959**
Concepteur : **Direction de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics**
Fonction d'origine : **Divers ministères du gouvernement du Canada**
Fonction actuelle : **Inchangée**
Modifications : **Ajouts de briques d'un étage à l'arrière et sur le côté de l'immeuble (1982); modifications intérieures aux cloisons et plafonds; remplacement des portes avant; nouvelles marches et rampe d'accès.**
Ministère responsable : **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

Raisons de la désignation

L'IGC de Grand Falls a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'il représente sur le plan architectural et de la place qu'il occupe au sein de son milieu.

Valeur historique :

L'IGC de Grand Falls est relié à l'accroissement des services gouvernementaux fédéraux après la Seconde Guerre mondiale. Construit pour abriter plusieurs locataires gouvernementaux importants, l'IGC de Grand Falls illustre également l'expansion de la communauté de Grand Falls pendant la période de prospérité économique de la fin des années 1950, où elle devint un important centre de production et d'exportation de la pomme de terre.

Valeur architecturale :

Conçu selon l'esthétique moderne, l'IGC de Grand Falls est un bon exemple d'une architecture conservatrice moderne, caractérisée par l'approche classique de la conception des deux étages de l'immeuble, qui est composé d'un volume rectangulaire avec une plinthe clairement définie, les étages principaux et une ligne de corniche. La construction témoigne d'une bonne qualité d'exécution et de matériaux traditionnels. L'influence moderne peut se voir dans la disposition asymétrique des panneaux encadrés des fenêtres et des portes d'entrée, ainsi que dans l'utilisation subtile d'un quadrillage dans le détail du parement de grès.

Valeur environnementale :

Décrit comme l'un des plus grands édifices du gouvernement fédéral dans la région, l'IGC de Grand Falls renforce le caractère urbain du centre-ville de Grand Falls. Il est situé sur un terrain en forme de L au coin du boulevard Broadway et de la rue Pleasant, dans le centre administratif et commercial de Grand Falls. Il est bien connu auprès de la communauté locale comme bureau de poste et édifice des services gouvernementaux et, auprès de la communauté agricole locale, comme siège du ministère de l'Agriculture.

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP IMMEUBLE DU GOUVERNEMENT DU CANADA GRAND FALLS (N.-B.)

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants de l'IGC de Grand Falls devraient être respectés :

Son rôle en tant que témoin de l'accroissement des services gouvernementaux fédéraux après la Seconde Guerre mondiale se reflète dans :

- la conception esthétique de l'immeuble, qui relève d'une architecture conservatrice moderne qui était typique des édifices fédéraux dans les années 1950.

Son esthétique conservatrice et moderne ainsi que ses matériaux et son exécution de bonne qualité se reflètent dans :

- sa composition et sa volumétrie horizontales qui consiste en un volume rectiligne simple;
- la ligne de corniche continue, les encadrements de fenêtre de pierre en saillie et la plinthe de granite, qui accentuent l'horizontalité de la composition;
- la disposition asymétrique des fenêtres et entrées de l'immeuble;
- l'utilisation subtile du motif quadrillé dans le détail du parement extérieur de grès;
- l'utilisation de matériaux traditionnels pour les façades extérieures comme la base recouverte de granite et les murs de grès.

La façon dont l'immeuble renforce le caractère urbain du cadre se reflète dans :

- la prédominance visuelle de l'immeuble et la forte présence fédérale découlant de son échelle, de sa conception et de son emplacement à une intersection bien en vue.

Pour des conseils au sujet d'interventions proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le Code de pratique du BEEFP. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEEFP.

Février 2003